Barème ecosystem – Batteries

version septembre 2026

Montants d'éco-participation applicables à partir du 1er janvier 2026

Les montants d'éco-participation sont exprimés en € / kg, à l'exception des batteries MTL dont les montants sont en € / unité.
Au titre des frais administratifs de gestion, la contribution annuelle par catégorie ne pourra être inférieure à 200 € HT.

Famille de produits objet d'un changement. Code d'éco-participation concerné par un nouveau montant. Nouveau code d'éco-participation.

Famille		Type de batterie (Chimie)	Poids net (kg)	Code d'éco-participation	Montant HT (€/kg)
Batteries Portables (PAP) – Cat. 01					
PILES ALCALINES	10480	Piles Alcalines (bâtons,clôtures,phares)	< 5 kg	PAP06	0,374 €
	10487	Piles Zinc Air	< 5 kg	PAP13	0,350 €
PILES SALINES	10486	Piles Salines (bâtons, clôtures, phares)	< 5 kg	PAP12	0,748 €
PILES BOUTONS	10481	Piles Boutons Alcalines	< 5 kg	PAP07	3,500 €
	10482	Piles Boutons Oxyde Argent	< 5 kg	PAP08	3,500 €
	10484	Piles Boutons Zinc Air	< 5 kg	PAP10	3,500 €
PILES LITHIUM	10483	Piles Lithium Boutons	< 5 kg	PAP09	2,600 €
	10485	Piles Lithium Bâtons	< 5 kg	PAP11	2,500 €
ACCUMULATEURS	10475	Accumulateurs Lithium Polymère sans Cobalt	< 5 kg	PAP01	0,470 €
	10476	Accumulateurs Lithium Ion avec Cobalt	< 5 kg	PAP02	0,453 €
	10478	Accumulateurs Ni-MH	< 5 kg	PAP04	0,175 €

ecosystem
recycler c'est protéger

Barème ecosystem – Batteries

version septembre 2026

Montants d'éco-participation applicables à partir du 1er janvier 2026

Les montants d'éco-participation sont exprimés en € / kg, à l'exception des batteries MTL dont les montants sont en € / unité.
Au titre des frais administratifs de gestion, la contribution annuelle par catégorie ne pourra être inférieure à 200 € HT.

Famille de produits objet d'un changement. Code d'éco-participation concerné par un nouveau montant. Nouveau code d'éco-participation.

	Type de batterie (Chimie)	Poids net (kg)	Code d'éco-participation	Montant HT (€ / unité)
Batteries destinées aux Moyens de Transport Légers (MTL) – Cat. 02				
10488	Batteries Lithium (Ion- Polymère)	< 2 kg	MTL01	1,50 €
10489		≥ 2 kg < 5 kg	MTL02	2,26 €
10490		≥ 5 kg < 10 kg	MTL03	5,50 €
10491		≥ 10 kg ≤ 25 kg	MTL04	9,50 €
10492	Batteries Ni-MH & Plomb	—	MTL05	1,00 €
Batteries de démarrage, d'éclairage et d'allumage (SLI) – Cat. 03				(€ / kg)
10508	Batteries Li-ion	—	SLI01	0,785 €
10509	Batteries Plomb	—	SLI02	0,00175 €

ecosystem
recycler c'est protéger

Barème ecosystem – Batteries

version septembre 2026

Montants d'éco-participation applicables à partir du 1er janvier 2026

Les montants d'éco-participation sont exprimés en € / kg, à l'exception des batteries MTL dont les montants sont en € / unité.
Au titre des frais administratifs de gestion, la contribution annuelle par catégorie ne pourra être inférieure à 200 € HT.

Famille de produits objet d'un changement. Code d'éco-participation concerné par un nouveau montant. Nouveau code d'éco-participation.

	Type de batterie (Chimie)	Usages, Équipements	Poids net (kg)	Code d'éco-participation	Montant HT (€ / kg)
Batteries industrielles (IND) – Cat. 04					
10496	Batteries NiCd		—	IND01	0,975 €
10497	Batteries NiMH		—	IND02	0,175 €
10498	Batteries Lithium primaire		—	IND03	2,500 €
10518	Batteries Li-ion Low Grade (LFP)	Stockage d'énergie (ESS, UPS, Bornes de recharges...)	—	IND13	0,239 €
10519	Batteries Li-ion High Grade (NMC)		—	IND14	0,189 €
10499	Batteries LFP / LMO / LTO		≤ 25 kg	IND04	0,470 €
			> 25 kg	IND10	0,448 €
10500	Batteries NMC / NCA / LCO		≤ 25 kg	IND05	0,370 €
			> 25 kg	IND11	0,348 €
10517	Batteries Sodium-Ion		—	IND12	0,764 €
10501	Batteries Plomb		—	IND06	0,00175 €

ecosystem
recycler c'est protéger

Barème ecosystem – Batteries

version septembre 2026

Montants d'éco-participation applicables à partir du 1er janvier 2026

Les montants d'éco-participation sont exprimés en € / kg, à l'exception des batteries MTL dont les montants sont en € / unité.
Au titre des frais administratifs de gestion, la contribution annuelle par catégorie ne pourra être inférieure à 200 € HT.

Famille de produits objet d'un changement. Code d'éco-participation concerné par un nouveau montant. Nouveau code d'éco-participation.

Famille		Type de batterie (Chimie)	Poids net (kg)	Code d'éco-participation	Montant HT (€/kg)
Batteries de véhicules électriques (VEH) – Cat. 05					
BATTERIES VE VÉHICULE DE CATÉGORIE L	10493	Batteries LFP / LMO / LTO	> 25 kg	VEH01	0,085 €
	10494	Batteries NiMH	> 25 kg	VEH02	0,035 €
	10495	Batteries NMC / NCA / LCO	> 25 kg	VEH03	0,065 €
BATTERIES VE VÉHICULE DE CATÉGORIE M, N OU O	10510	Batteries LFP / LMO / LTO	—	VEH01	0,085 €
	10511	Batteries NiMH	—	VEH02	0,035 €
	10512	Batteries NMC / NCA / LCO	—	VEH03	0,065 €

ecosystem recycler c'est protéger